

Le Takfir des Tâwaghât et des polythéistes

Bismillah

La Louange est à Allah, nous Le louons, implorons Son aide et Lui demandons pardon. Et nous nous protégeons auprès de Lui du vice de nos personnes et de nos mauvaises actions.

Celui qu'Allah guide, point d'égarement pour lui, et celui qu'Il égare, point de guidée pour lui.

Et je témoigne qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah, Unique, sans associé, et je témoigne que Mouhammad, sallallahou 'alayhi wa sallam, est Son esclave et Messenger.

Rien qu'à la lecture du titre de ce texte les gens se divisent en trois catégories. Les personnes appartenant à la première catégorie ne comprennent même pas le titre. Ils ne savent ni ce que signifie le mot Takfir, ni ce que signifie le mot Tâwaghât. Les personnes appartenant à la deuxième catégorie comprennent le titre, mais pensent que l'auteur d'un tel titre ne peut être qu'un Kharidji.

Les personnes appartenant à la troisième catégorie comprennent le titre, mais se demandent si son auteur fait partie de ceux qui considèrent que l'Islam peut être valable sans le Takfir des Tâwaghât et des polythéistes, ou de ceux qui considèrent que l'Islam n'est en aucun cas valable sans le Takfir des Tâwaghât et des polythéistes.

Je faisais partie de ceux qui considèrent que l'Islam n'est en aucun cas valable sans le Takfir des Tâwaghât et des polythéistes. Je faisais partie de ceux qui prêchaient à cela.

Et au jour d'aujourd'hui je fais partie de ceux qui considèrent que l'Islam peut être valable sans le Takfir des Tâwaghât et des polythéistes.

Je me suis décidé d'écrire ce texte afin d'expliquer les raisons pour lesquelles j'ai changé d'avis.

Allah a dit : « **Et Nous avons expliqué toute chose de manière détaillée** »
(Sourate 17 - Verset 12)

Ibn Taymiyya, rahimahoullah, a dit :

« Certes, les thèmes faisant partie des fondements de la Religion, qui méritent d'être nommés ; fondements de la Religion - et je veux parler là de la Religion pour laquelle Allah a envoyé Son Messenger et révélé Son Livre ; il est interdit de dire que le

Prophète n'a pas transmis le moindre propos pour l'enseigner. Prétendre cela serait d'ailleurs une parole contradictoire en soit, vu que si un enseignement fait partie des fondements de la Religion, c'est qu'il est fatalement l'une des plus importantes affaires religieuses dont on a besoin dans la Religion. Puis, lorsqu'on nie que le Prophète l'ait transmis, cela implique deux choses : Soit le Prophète a négligé les affaires importantes qu'on a besoin et ne les a pas expliquées. Soit qu'il les a bel et bien expliquées, mais qu'elles n'ont pas été transmises à la communauté musulmane. Or, ces deux thèses sont catégoriquement fausses, c'est même les pires dénigrements que les hypocrites font contre la Religion »

(Source : Madjmou al-Fatawa, 3/294)

Ibn Taymiyya, rahimahoullah, a dit :

« Et donc, tout ce que les gens ont besoin de connaître, de croire, et d'admettre de ces thèmes, **Allah et Son Messenger l'ont exposé de la plus suffisante des manières** afin de couper tout prétexte, vu que ceci est la plus importante chose qu'ait transmis le Messenger d'Allah de la transmission évidente. Et il l'a certes exposé aux gens et ceci est le plus grand sujet sur lequel Allah a établi la preuve à Ses serviteurs par le biais des Messagers qui l'ont exposé et transmis. Et le Livre d'Allah que les compagnons ont transmis, puis ensuite leurs disciples en provenance du Messenger d'Allah, que ce soit les termes ou leurs significations, ainsi que la sagesse qui est la Sounna du Messenger d'Allah qu'ils ont également transmis depuis le Messenger d'Allah, tout ceci englobe (les fondements de la Religion) à la perfection ... »

(Source : Madjmou al-Fatawa, 3/295)

Le fondement de l'Islam est le Tawhid, l'adoration d'Allah sans Lui donner d'associé. Quiconque adore Allah et s'écarte du Chirk aura accompli le fondement de l'Islam et sera considéré comme étant un monothéiste.

Allah a dit : « **Nous avons envoyé à chaque communauté un Messenger (pour leur dire) : « Adorez Allah et écarter-vous du Tâghoût » »** (Sourate 16 - Verset 36)

Ibn Kathir, rahimahoullah, a dit dans l'explication de ce verset que tous les Messagers ont prêché l'adoration d'Allah tout en interdisant le polythéisme. Selon Ibn Kathir, rahimahoullah, **s'écarter du Tâghoût signifie en réalité s'écarter du polythéisme**. De ce fait, quiconque adore Allah sans Lui donner d'associé aura réalisé le fondement de la Religion de tous les Messagers. L'Imam Chatibi, rahimahoullah, a dit qu'un texte général n'est pas une preuve tant qu'il existe un texte qui l'explique. Il explique que le délaissement des textes qui expliquent les textes généraux implique nécessairement l'égarement. Ibn Kathir, rahimahoullah, a dit que la meilleure explication du Coran c'est par le Coran lui-même.

Allah a expliqué dans Son Livre ce que signifie : « ... **écarter-vous du Tâghoût** » - En effet, Allah a dit : « **Quant à ceux qui s'écartent de l'adoration du Tâghoût et reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle ! Annonce la bonne nouvelle aux croyants !** » (Sourate 39 - Verset 17)

S'écarter du Tâghoût signifie en réalité s'écarter du polythéisme. **Quiconque s'écarte de l'adoration du Tâghoût et unifie Allah est un croyant et Allah lui annonce la bonne nouvelle.**

De plus, les savants sont unanimes que la ilaha illa Allah signifie en réalité qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah. De ce fait, quiconque adore Allah tout en s'écartant du polythéisme aura réalisé le fondement de la Religion pour laquelle ont été envoyés tous les Messagers.

Quiconque prétend que cela n'est pas suffisant pour être croyant s'oppose à la Parole d'Allah.

Ibn Taymiyya, rahimahoullah, a dit :

« **Allah est donc le Seul en droit d'être adoré, sans qu'aucun associé ne Lui soit donné.** Et ceci représente le fondement du Tawhid pour lequel Allah envoya Ses Messagers ... »

(Source : Iqtida as-Sirat al-Moustaqim, page 445)

Les frères qui ne sont pas d'accord avec moi pourrait me dire que Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab, rahimahoullah, a dit que le Takfir est un des piliers du désaveu du Tâghoût.

Le désaveu du Tâghoût a des degrés tout comme la Foi. La parole de Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab, rahimahoullah, est une parole générale qui englobe le fondement et **la perfection du désaveu du Tâghoût**. Il en est de même avec les autres paroles des savants du Nadjd.

Hamad 'ibn Attiq, rahimahoullah, a dit dans ad-Dourar as-Saniyyah, 8/418 :

« ... Le fondement de la Religion de tous les Messagers c'est ; adhérer au monothéisme, l'aimer et aimer ses adeptes, s'unir avec eux, rejeter le polythéisme et bannir de l'Islam ses adeptes, les détester et **leur exprimer la rupture** d'avec leur religion ... »

Est-ce que celui qui n'exprime pas la rupture avec les mécréants fait partie de ceux qui n'ont pas réalisé le fondement de l'Islam ?
Bien sûr que non.

Soulayman 'ibn Sahman, rahimahoullah, a dit que celui qui ne désavoue pas le Tâghoût s'oppose à tous les Messagers et que le désaveu du Tâghoût signifie notamment **le critiquer avec la langue et le combattre avec ses membres.**

Est-ce que celui qui ne critique et ne combat pas le Tâghoût avec sa langue et ses membres s'oppose à tous les Messagers ?

Bien sûr que non.

Il n'y a pas de doute qu'exprimer la rupture, critiquer le Tâghoût et le combattre fait partie des perfections du Tawhid. Celui qui réalise la perfection du Tawhid est meilleur que celui qui réalise le fondement du Tawhid. Tout comme celui qui réalise l'Iman est meilleur que celui qui réalise l'Islam.

Il est indispensable de comprendre les paroles des savants à la lumière du Coran et de la Sounna.

Allah nous a informés dans Son Livre que le Tawhid est dans la disposition naturelle de toute personne et qu'Il ne pardonne pas à ceux qui l'annulent en commettant le polythéisme.

Allah a dit : « **Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ? » Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons ... » - afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : « Vraiment, nous n'y avons pas fait attention » - ou que vous auriez dit (tout simplement) : « Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah, et nous sommes leurs descendants, après eux. Vas-Tu nous détruire pour ce qu'ont fait les imposteurs ? » - Et c'est ainsi que Nous expliquons intelligemment les signes. Peut-être reviendront-ils ! »** (Sourate 7 - Versets 172-174)

Allah a dit : « **Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés. À part cela, Il pardonne à qui Il veut** » (Sourate 4 - Verset 116)

Il n'existe aucune preuve dans le Coran et dans le Sounna que le Takfir des Tâwaghît et des polythéistes est une condition pour être musulman. Il n'existe aucune preuve dans le Coran et dans la Sounna qu'Allah ne pardonne en aucun cas à ceux qui n'appliquent pas le Takfir sur des Tâwaghît et des polythéistes.

Au contraire, **Allah nous informe qu'Il ne pardonne pas le Chirk, mais à part cela Il pardonne à qui Il veut.**

Est-ce qu'Allah aurait omis de nous mentionner une chose indispensable pour être musulman et qu'Il ne pardonne pas ?

Allah a dit : « **Apportez votre preuve si vous êtes véridiques** » (Sourate 27 -

Verset 64)

Les frères qui ne sont pas d'accord avec moi pourraient me dire que Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab, rahimahoullah, a rapporté le Consensus dans le sujet.

Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab, rahimahoullah, a dit :

« Celui qui ne bannit pas de l'islam ceux qui donnent des associés à Allah, ou doute de leur mécréance, ou valide leur religion, c'est un mécréant à l'unanimité »

(Source : ad-Dourar as-Saniyyah, 10/91)

Cette parole est **une menace générale** et cette menace générale **ne concerne pas tous les individus**.

Ibn Taymiyya, rahimahoullah, a dit :

« Je leur ai expliqué ce qui a été rapporté de la part des Salafs et des Imams concernant le Takfir général de ceux qui prononcent certaines paroles. Ceci est la vérité, mais **il est indispensable de faire la différence entre le Takfir général et le Takfir individuel**. Le premier sujet parmi les grands sujets fondamentaux qui a causé la divergence dans la communauté est le sujet de la menace. **Les textes coraniques concernant la menace sont généraux** ... Il en est de même avec les paroles : « Celui qui fait cela aura cela » - Tout ceci est général. Il en est de même avec les paroles des Salafs : « Celui qui dit cela il est cela » ... **Le Takfir est une menace** ... »

(Source : Madjmou al-Fatawa, 3/147-148)

Ibn Taymiyya, rahimahoullah, a dit :

« Ils ont commis une erreur dans la compréhension des paroles générales des Salafs, tout comme ceux qui les ont précédés ont commis l'erreur dans la compréhension des textes généraux provenant du Coran ou de la Sounna. Lorsqu'ils voient que les Salafs disent : « Celui qui dit cela est un mécréant » - **ils pensent que cette parole concerne toute personne qui prononce ce genre de paroles** et ils ne pensent même pas au fait que le Takfir a des empêchements et des conditions qui peuvent manquer chez un individu précis. De plus, **le Takfir général n'implique pas nécessairement le Takfir individuel**, à moins que les conditions soient remplies et les empêchements enlevés. Ceci explique le fait que l'Imam Ahmad, ainsi que la majorité des savants qui citent des paroles générales (celui qui dit ou fait cela est un mécréant) **n'ont pas appliqué le Takfir sur la majorité de ceux qui prononçaient ce genre de paroles** »

(Source : Madjmou al-Fatawa, 12/261-262)

L'Imam Ahmad, rahimahoullah, a dit :

« Le Coran est la Parole d'Allah, il n'est pas créé. Celui qui dit qu'il est créé est un mécréant. Quant à celui qui doute de sa mécréance, il est aussi un mécréant »

(Source : Tabaqatoul-Hanabil, 1/315)

Si on prend cette parole générale de l'Imam Ahmad et qu'on l'applique sur chaque individu, alors on sera dans l'obligation de rendre mécréant l'Imam Ahmad, car Ibn Taymiyya nous a informé que l'Imam Ahmad n'a pas appliqué le Takfir sur la majorité de ceux qui disaient que le Coran était créé.

Il n'y a pas de doute que le Consensus rapporté par Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab, rahimahoullah, est **une parole générale** parmi tant d'autres et qu'elle a besoin d'une explication détaillée à la lumière du Coran et de la Sounna. Appliquer cette parole générale sur chaque individu implique l'égarément et l'exagération dans le Takfir.

Mouhammad 'ibn Abd al-Wahhab, rahimahoullah, a cité trois cas :

- Celui qui ne bannit pas de l'Islam les polythéistes.
- Celui qui doute de la mécréance des polythéistes.
- Celui qui valide la religion des polythéistes.

Comme il a déjà été prouvé, celui qui adore Allah et s'écarte du polythéisme aura réalisé le fondement de l'Islam et sera considéré comme étant un croyant. Je suis d'accord pour dire que celui qui ne bannit pas de l'Islam les polythéistes est un mécréant. Une telle personne **s'oppose aux textes** et celui qui s'oppose ou rejette les textes est un mécréant. Ceci est **le Takfir ou la menace générale**. Mais, si **un individu précis** s'oppose ou rejette les textes **à cause d'une ambiguïté**, il est indispensable de lui **établir la preuve avant de le rendre mécréant**.

Le Qadi Abou Bakr, rahimahoullah, a dit :

« Le Coran, la Sounna et le Consensus sont unanimes concernant leur mécréance, c'est la raison pour laquelle celui qui ne les rend pas mécréants **a rejeté ou douté des textes**. Il n'y a qu'un mécréant qui rejette ou doute d'un texte ... C'est pour cela que nous appliquons le Takfir sur celui qui n'applique pas le Takfir sur les personnes appartenant à une autre religion que l'Islam ... »

(Source : Ach-Chifa, 2/286)

Les savants nous expliquent que ceux qui n'appliquent pas le Takfir sur les polythéistes s'opposent aux textes, parce que les textes appliquent le Takfir sur les

polythéistes.

Expliquant certaines choses parmi lesquelles chacune justifie le Djihad contre celui qui la commet, un des savants du Nadjd, a dit :

« ... De ce fait, toute personne qui n'applique pas le Takfir sur les polythéistes de l'Empire Ottoman, ainsi que sur les adorateurs des tombes, comme c'est le cas avec les habitant de La Mecque ... - cette personne est mécréante tout comme eux, même si il déteste leur religion, les déteste eux aussi et aime l'Islam et les musulmans. Parce que celui qui n'applique pas le Takfir sur les polythéistes ne croit pas au Coran, car **celui-ci applique le Takfir sur eux et ordonne le Takfir**, l'inimitié et le combat contre eux ... »

(Source : Fatawa Nadjdiyyah, 4/145-146)

Ceci est une menace générale, mais comme il a déjà été établi précédemment, **il est indispensable que les conditions soient remplies et que les empêchements soient enlevés pour appliquer ce Takfir général sur un individu précis.**

Abd ar-Rahman 'ibn Hassan, rahimahoullah, a dit dans l'explication du fondement de l'Islam :

« « ... Et parmi eux, il y en a qui les ont pris pour ennemis, mais **ne les ont pas bannis de l'Islam** ... » - Ce genre de personnes n'est pas non plus venu avec ce qu'indique la ilaha illa Allah concernant la négation du Chirk et son implication qui est le fait de bannir de l'Islam les polythéistes, **après l'établissement de la preuve, à l'unanimité** »

(Source : ad-Dourar as-Saniyyah, 2/207)

Soulayman Ibn Abdallah, rahimahoullah, a été questionné à propos de celui qui n'applique pas le Takfir sur les adorateurs de tombes :

« **Si il doute de leur mécréance ou ne connaît pas leur mécréance, on va lui expliquer leur mécréance avec les preuves du Coran et de la Sounna. Si après cela il continue à douter, alors il est un mécréant à l'unanimité des savants** par rapport à la règle qui dit que celui qui doute de la mécréance d'un mécréant est lui-même un mécréant »

(Source : Al-Ourwatoul-Wouthqa)

Cheikh Mouhammad Ibn Abd Al-Latif, rahimahoullah, a été questionné à propos des actes des polythéistes qui se font près des tombes et l'incessante visite des mêmes, il a répondu:

« La réponse est, et la réussite est chez Allah:

Sache que **ces actes font partie de la croyance païenne** et le Prophète, sallallahou 'alayhi wa sallam, a été envoyé afin **de les condamner**, les renier et enlever leurs traces. Ceci parce qu'il s'agit du **polythéisme majeur** dont de nombreux versets ont indiqué l'interdiction. Ces réunions ressemblent aux réunions païennes, quant à celui qui les considère comme étant licites et permises, et qu'ils font partie des adorations et de la Religion, il est le plus grand des mécréants qu'Allah a créés et laissés dans l'égarement. Et **celui qui doute de leur mécréance, après que la preuve lui a été établie, est un mécréant** » (Source: Ad-Dourar As-Saniyyah, 10/439-440)

Ahmad al-Khalidi, qu'Allah le libère, rapporte le même Consensus dans son livre intitulé : L'explication des règles concernant celui qui doute de la mécréance de certains Tâwaghît et apostats.

Il explique dedans qu'il y a **unanimité des savants** qu'il n'est pas permis de rendre mécréants directement, sans la moindre explication, ceux qui n'appliquent pas le Takfir sur certains Tâwaghît.

Le cheikh, qu'Allah le libère, parle de ceux qui ont reconnu que l'acte du Tâghoût est une mécréance, mais s'abstiennent de le rendre mécréant tant que la preuve ne lui a pas été établie, tant que les conditions n'ont pas été remplies et que les empêchements n'ont pas été enlevés. Ou encore, s'abstiennent de le rendre mécréant à cause du suivi aveugle, d'une mauvaise interprétation des textes, ou à cause d'une ambiguïté.

Je suis entièrement d'accord avec le Consensus rapporté par Ahmad al-Khalidi. En effet, **celui qui adore Allah, s'écarte du polythéisme et reconnaît que les actes de certains Tâwaghît et polythéistes sont une mécréance, aura réalisé le fondement de l'Islam.**

Le fondement du désaveu n'est pas le Takfir, mais **le fondement du désaveu est la haine qui implique l'éloignement et le désaccord**, comme a dit Ibn

Taymiyya, rahimahoullah, dans Madjmou al-Fatawa, 6/478.

Abou Boutayn, rahimahoullah, a dit :

« ... celui qui **reconnait que ces choses sont du polythéisme**, qu'elles sont un égarement et qu'il reconnaît que celui qui blâme ces choses-là est en droit et que celui qui les embellit et y invite les gens est pire que celui qui les commet, **on statuera de son Islam**, car **ceci est le sens du désaveu du Tâghoût** et le désaveu de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. Si maintenant il reconnaît que ces choses qui ont été citées précédemment et d'autres parmi les formes d'adorations sont **un droit exclusif appartenant à Allah et qu'en aucun cas on peut faire ces choses-là pour autre qu'Allah**, ni un Ange rapproché, ni un Prophète ..., celui qui aura agît de la sorte et qui aura été convaincu que les actes d'adorations sont le droit exclusif appartenant à Allah, **aura accompli la Foi en**

Allah et le désaveu de tout ce qui est adoré en dehors d Allah. Le Prophète Mouhammad, sallallahou 'alayhi wa sallam, a dit : « **Celui qui dit la ilaha illa Allah et mécroit en tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, alors ses biens et son sang sont inviolables et son jugement revient à Allah** » (Rapporté par l'Imam Mouslim, qu'Allah lui fasse Miséricorde)

(Source : ad-Dourar as-Saniyyah, 10/408-410)

Prenons l'exemple de celui qui adore Allah et s'écarte du polythéisme, reconnaît que les actes des Tâwaghît et des polythéistes s'affilient à l'Islam sont une mécréance, mais **s'abstient de les rendre mécréants parce qu'il pense qu'Allah va leur pardonner le Chirk étant donné qu'ils sont ignorants.**

Il n'y a pas de doute qu'une telle personne **s'oppose aux textes**, car Allah ne pardonne pas le Chirk.

Le fait qu'Allah ne pardonne pas le Chirk n'est pas connu dans la disposition naturelle. Ceci ne peut être connu qu'avec les textes qu'Allah a révélés. C'est la raison pour laquelle **il est indispensable de lui établir la preuve en lui expliquant qu'Allah ne pardonne en aucun cas le polythéisme, avant de la rendre mécréante.**

Le Prophète Mouhammad, sallallahou 'alayhi wa sallam, a dit : « **L'Islam est basé sur 5 piliers ; l'attestation qu'il n'y a nulle divinité autre qu'Allah et que Mouhammad est le Messenger d'Allah, l'accomplissement de la prière, l'acquiescement de la Zakat, le jeûne de Ramadan, et le pèlerinage à la Demeure** » (Hadith rapporté par al-Boukhari et Mouslim)

Si en plus de cela cette personne voit ce Hadith, elle aura d'autant plus peur d'enlever le nom de l'Islam à ceux qui prient et accomplissent des actes propres à l'Islam.

Celui qui adore Allah, s'écarte du polythéisme et reconnaît que les actes des Tâwaghît et des polythéistes sont une mécréance, n'est pas pareil à **celui qui adore Allah et ne reconnaît pas que les actes des Tâwaghît et des polythéistes sont une mécréance.**

Une telle personne n'a même pas réalisé le fondement de l'Islam. En effet, **elle ne s'est pas écartée du polythéisme, elle ne sait pas distinguer la Foi de la mécréance et elle ne sait pas distinguer le Tawhid du Chirk.**

Abou al-Houssayn Mouhammad 'ibn Ahmad al-Malati, rahimahoullah, a dit :

« Quant à la chose pour laquelle les Mou'atazila de Bagdad considèrent ceux de Bassora mécréants, c'est au sujet de celui qui doute, et de celui qui doute de celui qui doute. Ceci veut dire qu'il n'existe aucune divergence entre les Mou'atazila de

Bagdad et de Bassora, ainsi que l'ensemble des gens de la Qibla, que celui qui doute de la mécréance d'un mécréant est un mécréant, car **celui qui doute de la mécréance** n'a pas de Foi, vu qu'**il ne sait pas reconnaître la mécréance de la Foi**. Il n'existe donc aucune divergence entre tous les membres de la communauté musulmane, que ce soit les Mou'atazila ou les autres, que celui qui doute de la mécréance du mécréant est un mécréant.

Mais, les Mou'atazila de Bagdad ont ajouté quelque chose en plus que ceux de Bassora, c'est ; celui qui doute de celui qui doute, et celui qui doute de celui qui doute, jusqu'à l'infini, sont tous des mécréants, et la raison de leur mécréance est la même que celle du premier.

Alors que les Mou'atazila de Bassora disent que le premier qui doute est un mécréant, car il doute de la mécréance, mais que le deuxième, c'est-à-dire, celui qui doute de celui qui doute, n'est pas un mécréant mais un pervers, car il n'a pas douté de la mécréance, mais il a juste douté de celui qui doute ... Ainsi d'après eux, celui qui doute de celui qui doute, et celui qui doute de celui qui doute ..., jusqu'à l'infini, sont tous des pervers sauf le premier qui doute qui lui est un mécréant. Et leur avis est meilleur que celui des bagdadiens »

(Source : At-Tanbih war-Radd, pages 40-41)

Celui qui doute de la mécréance du mécréant est un mécréant est **une parole générale**. Et comme il a été expliqué précédemment, **il est indispensable de faire la différence entre le Takfir général et le Takfir individuel**.

Abou al-Houssayn Mouhammad 'ibn Ahmad al-Malati, rahimahoullah, nous a donné dans cette parole une des raisons pour laquelle celui qui doute de la mécréance du mécréant est un mécréant avant même que la preuve lui soit établie. En effet, il a dit : « ... **car celui qui doute de la mécréance n'a pas de Foi**, vu qu'**il ne sait pas reconnaître la mécréance de la Foi** ... »

Celui qui doute de la mécréance n'est pas pareil à celui qui reconnaît l'acte comme étant une mécréance, mais s'abstient de rendre une personne mécréante à cause d'une ambiguïté.

En effet, **celui qui doute de la mécréance est un mécréant qui n'a même pas réalisé le fondement de l'Islam, car il ne sait pas distinguer la Foi de la mécréance, tout comme il ne sait pas distinguer le Tawhid du Chirk.**

Abou Boutayn, rahimahoullah, a dit dans Majmou ar-Rasa'il wal-Massa'il an-Nadjdiyyah, 1/654-655 :

« Quant à **celui qui met le chemin des mécréants comme étant plus droit que celui des croyants**, s'il vise ce que font les gens de notre époque, et qu'il dit : « Ce que font les idolâtres d'aujourd'hui auprès des tombes, ou autres monuments,

est mieux que celui qui n'invoque qu'Allah, et n'invoque personne d'autre que Lui, **celui-là est un mécréant** sans aucun doute. De même, nous disons que ce que font les idolâtres de notre époque auprès des tombeaux, comme invoquer les morts, leur demander l'exaucement des prières, la consolation des peines, leurs offrent des sacrifices et des vœux, nous disons que ceci est incontestablement la plus grande idolâtrie, quiconque la commet est un mécréant, et **ceux qui pratiquent ces cultes auprès des tombes sont des mécréants** sans l'ombre d'un doute. Quant à ce que disent les ignorants : « Vous traitez les musulmans de mécréants ! » -

Ceux-là ne connaissent pas l'islam, ni le Tawhid, et l'islam de celui qui dit cela est invalide, car s'il ne condamne pas ces choses que font les idolâtres et n'y voit rien, ce n'est pas un musulman »

Cette parole concerne aussi **celui qui valide la religion des polythéistes**. Il n'y a aucun doute qu'**une telle personne n'a pas réalisé le fondement de l'islam**.

Je demande à Allah de nous guider, de pardonner nos péchés et de nous faire entrer au Paradis, amine.

Ecrit par : Abou Ibrahim
08. Joumada Al-Akhirah, 1431
Samedi 22. Mai, 2010